

Depuis 2017, HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique*. Les entraves aux observations étant nombreuses, ces chiffres sont à prendre comme un extrême minima.

Chiffres concernant les expulsions des lieux de vie informels :



Au moins **73 expulsions** de **9 lieux de vie informels**



Au moins **18 personnes exilées arrêtées** lors des expulsions



Au moins **31 mineur.e.s isolé.e.s étranger.ère.s** rencontré.e.s**



Au moins **213 tentes** dont au moins **38 remplies d'affaires** personnelles volées



Au moins **16 couvertures, 37 matelas** volés, ainsi que **21 bâches** essentielles pour se protéger des intempéries et **254 palettes et bouts de bois** nécessaires pour se protéger du froid.

Les faits de violences systémiques subies par les personnes exilées enregistrées par HRO :

- Les **4 et 13 avril**, des CRS ont fouillé des tentes et piétiné les biens des personnes exilées.
- Les **4, 16, 28 et 30 avril**, les forces de l'ordre se sont adressées à des personnes exilées d'un ton menaçant sans faire appel à un traducteur, les ont sifflées et repoussées en agitant les bras de manière agressive.
- Les **9, 13, 21, 23, 26 et 28 avril**, des distributions alimentaires se tenaient sur les lieux de vie au moment des expulsions. Ces distributions ont donc été interrompues.
- Les **9, 19 et 21 avril**, les personnes exilées ont été expulsées sous des rafales de vents et de pluie. Le 9, le Pas-de-Calais était en vigilance orange pour l'arrivée de la tempête Pierrick.



- Le **11 avril**, 3 mineurs ont été arrêtés par la Police Aux Frontières. Quelques jours après, ces jeunes informent HRO que leurs passeports ont été confisqués par la PAF pendant leur détention. À leur sortie, les agents leur ont indiqué qu'ils pourront les récupérer **"une fois qu'ils prendront un vol pour quitter le pays"**.
- Le **19 avril**, les forces de l'ordre ont menacé d'utiliser leurs tasers et leurs matraques pour empêcher des personnes exilées de récupérer leurs effets personnels laissés sur le lieu de vie.
- Le **21 avril**, un agent de police a donné des coups de pied sur une tente dans laquelle dormait une personne exilée pour l'expulser de son lieu de vie.

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

** Nombre de MNA auto-déclaré.e.s rencontré.e.s par l'association ECPAT (non mandatée par le département) au mois d'avril alors qu'ils/elles étaient en situation de rue. Ce nombre est une sous-représentation du nombre d'enfants en situation de rue car les actions d'aller- vers ne sont pas menées quotidiennement sur tous les lieux de vie par ces acteurs; certains enfants ne communiquent pas avec les associatifs; d'autres accèdent directement à la mise à l'abri via l'association mandatée par le département et ne sont donc pas intégrés à ce chiffre. Un constat demeure: les opérations de démantèlement répétées sont sources de fragilisation accrue voire de disparition de ces enfants, et donc de risques majorés de traite et d'exploitation.

Le 4 avril, lors d'une opération revendiquée par les autorités comme étant une opération de "mise à l'abri" :

- Les personnes exilées ont été réveillées entre 5 et 6h du matin par les forces de l'ordre. Dans la précipitation, de nombreuses personnes n'ont pas été en capacité d'emporter des effets personnels essentiels : des téléphones et des médicaments ont été vus sur les lieux de vie après que l'opération de police ait pris fin.
- Selon les témoignages des personnes exilées rencontrées après l'opération de "mise à l'abri", au moins 30 personnes exilées ont été mise en bus contre leur gré durant l'opération.
- Au moins 9 personnes ont arrêtées par la Police Aux Frontières. D'après les témoignages de personnes exilées présentes au moment des arrestations, une personne a subi des violences physiques de la part des forces de l'ordre.

Le mois d'avril a été marqué par une recrudescence des violences policières aux gares de Calais-Ville et des Fontinettes, à Calais :

Les 23, 24 et 29 avril, les forces de l'ordre sont intervenues pour sortir violemment des groupes d'au moins 100 personnes exilées de trains à destination d'autres villes du littoral. HRO a documenté ces événements :

- Les **23, 24 et 29 avril**, des agents de la Police Nationale ont utilisé leurs matraques pour frapper les personnes dans le train. Au moins une personne a reçu des coups à la tête et au moins 2 autres personnes ont reçu des coups aux épaules et aux bras.
- Le **23 avril**, les agents de la Police Nationale disposés en ligne pour faire défiler les personnes exilées, ont fait la "Ola" dès que l'une d'entre elles sortait de la gare.
- Le **23 avril**, un agent de la sûreté ferroviaire dit à son chien **"t'inquiète pas tu vas tous les avoir"** alors qu'il s'apprête à entrer dans le train pour en expulser les personnes exilées.
- Le **23 avril**, les membres de HRO ont été bousculé.e.s violemment dans les escaliers par plusieurs agents de la Police Nationale.
- Le **23 avril**, deux agents de la Police Nationale ne portant pas de RIO ont filmé les membres de HRO à l'aide de leurs téléphones personnels.
- Le **29 avril**, au moins deux agents de la Police Nationale ont menacé d'utiliser leur gaz lacrymogène contre des personnes exilées dans à l'intérieur du train.
- Le **29 avril**, une jeune femme exilée assise dans le train est prise d'une crise de panique lorsque l'agent de sûreté ferroviaire la somme de quitter le train en tenant son chien face à elle. Les secours ont dû être appelés.
- Le **29 avril**, un agent de la Police Nationale bouscule violemment une personne exilée qui est projetée au moins deux mètres en arrière.



La volonté "d'empêcher les gens de faire ces traversées très dangereuses" énoncée par le premier ministre britannique, Rishi Sunak, le jour même*, se matérialise en fait par la mise en place de stratégies de harcèlement qui confinent à la chasse à l'homme. Les morts à la frontière sont instrumentalisés pour justifier des politiques répressives ayant pour seul résultat de mettre les personnes encore plus en danger.**

Chiffres concernant les entraves et/ou intimidations des forces de l'ordre envers HRO :

Ce mois-ci, HRO a comptabilisé 23 tentatives d'entrave et/ou d'intimidation, dont :



4 contrôles d'identité abusifs



Les observateur.ice.s ont été filmé.e.s sans avoir été prévenu.e.s au moins 7 fois dont 4 fois avec des téléphones personnels

Les faits d'intimidations et/ou de violence subies et enregistrées par HRO :

- Les **4, 13 et 16 avril**, des CRS mettent la main sur le téléphone d'un membre de l'équipe HRO pour l'empêcher de filmer.
- Le **9 avril**, face à l'attitude menaçante des forces de l'ordre, pour rester en sécurité, les membres HRO décident de rester à distance de l'opération d'expulsion.
- Le **11 avril**, un agent de la BAC ne portant aucun élément permettant de l'identifier, adopte un ton menaçant pour forcer les membres de HRO à quitter le lieu de vie.



- Les **16, 19, 26 et 28 avril**, des agents de la Police Nationale ont bousculé des membres de l'équipe HRO pour les contraindre à quitter le périmètre de l'expulsion.
- Le **19 avril**, un agent de la Police Nationale obstrue la vue des membres HRO en déplaçant son véhicule devant eux à plusieurs reprises. Lorsqu'une membre de HRO lui rappelle qu'il existe un droit d'observer les opérations de police, il répond "**apparemment non**".
- Le **21 avril**, un agent de police sort sa matraque lorsqu'il se dirige vers les membres de HRO pour procéder à un contrôle d'identité.

Durant le mois d'avril, le déroulé des expulsions a changé. En effet, 60 ont été réalisées par la Police Nationale et la Brigade Anti-Criminalité sans le renfort des CRS. HRO avait fait des observations similaires en 2023 lors des mobilisations contre la réforme des retraites : la situation actuelle est sans doute à mettre en résonance avec la mobilisation d'importants dispositifs policiers en Île-de-France afin de procéder à un "nettoyage social"* de Paris en repoussant les personnes à la rue en dehors de la ville à l'approche des Jeux Olympiques 2024.***